

*Communiqué de presse, événement Aurore Bergé du 21 septembre*

**La solidarité est une valeur qui ne doit faire l'objet d'aucun débat. Les fabricants de produits alimentaires, d'hygiène-beauté et d'entretien répondent à l'appel aux dons !**

La précarité est un fléau aux mille visages. La lutte contre ce fléau est un enjeu collectif. C'est pourquoi, l'Ilec, l'ANIA, la FHER, la FEBEA et leurs adhérents ont répondu à l'appel aux dons lancé par la ministre des Solidarités et des Familles, Aurore Bergé, et les associations de lutte contre la précarité. Les 20 000 fabricants des produits de grande consommation qui sont chaque jour dans les caddies des consommateurs français sont engagés au quotidien depuis de longues années, souvent en toute discrétion, auprès de 200 associations et de leurs centaines de milliers de travailleurs bénévoles.

Ces dons ne reflètent qu'une partie de l'engagement historique des marques au service de la cohésion nationale. A travers leurs 600 000 emplois directs dans tous les territoires, et un tissu industriel qui contribue à préserver la souveraineté industrielle du pays. La présence de ces entreprises sur le territoire national apparaît particulièrement essentielle dans les périodes de crise. L'engagement constant de ces entreprises face à la précarité se manifeste aussi par celui de leurs collaborateurs au travers du développement du mécénat de compétences.

Richard Panquiaux « *l'Ilec a naturellement décidé de répondre à l'appel à la solidarité lancé par les associations de lutte contre la précarité relayée par la Ministre des Solidarités et des Familles en faisant un don de 200 000 euros répartis entre les Restos du cœur, les banques alimentaires, Dons Solidaires, le Secours Populaire, la Croix Rouge, Emmaüs, le Secours Catholique, Programme Malin et le CASP. Ces associations, et bien d'autres encore, sont soutenues tout au long de l'année par les fabricants de marques de l'Ilec et accomplissent au quotidien un travail digne de la plus grande admiration* ».

L'Ilec a également fait un appel aux dons à ses adhérents :

- 35 entreprises ont répondu et ont déjà donné l'équivalent de 34 millions d'euros au cours des 12 derniers mois aux associations qui luttent contre la précarité ;
- 90% vont augmenter leurs dons en 2023 par rapport à 2022 ;
- 26 entreprises ont accepté de fournir un effort supplémentaire en réponse à l'appel d'Aurore Bergé à travers le don de 8 millions de produits alimentaires (soit un équivalent de 648 000 repas), plus de 10 millions d'unités de produits d'hygiène beauté et des dons financiers de plus de 300K€ ;
- La valorisation de l'ensemble de ces contributions additionnelles équivaut à plus de 2,5 millions d'euros.

« *Cette lutte contre la précarité s'inscrivant dans la durée, l'Ilec a également décidé de signer une chartre avec les Banques alimentaires et Dons solidaires* » ajoute Richard Panquiaux

La FEBEA et la FHER ont dans le cadre de cet événement présenté leur partenariat avec l'Agence du don en nature et Dons solidaires.

- « *Les entreprises cosmétiques sont engagées depuis de nombreuses années auprès des associations et notamment des acteurs du don non-alimentaire que sont Dons Solidaires et l'Agence du Don en Nature. Chaque année cet effort s'amplifie grâce à la mobilisation de nos adhérents, dont de nombreuses PME et ETI : l'hygiène-beauté est ainsi le premier secteur donateur, avec 40% des dons non-alimentaires.*

*Les associations soulignent souvent le rôle essentiel des produits cosmétiques pour l'insertion sociale et le bien-être des personnes en situation de précarité. C'est la raison pour laquelle la FEBEA a été très sensible aux difficultés rencontrées par le tissu associatif et a souhaité renforcer la mobilisation par un appel aux dons exceptionnel qui permettra de donner une ampleur inédite à l'effort accompli chaque année », déclare Emmanuel Guichard, délégué général de la FEBEA*

- « *Dans la lutte contre la précarité, les produits d'entretien sont des essentiels ; la précarité hygiénique favorise la propagation de maladies mais représente aussi un facteur d'exclusion sociale. Depuis longtemps, le secteur de l'hygiène et de l'entretien est fortement mobilisé et actif sur les enjeux de solidarité et de précarité. Nous lançons régulièrement des appels aux dons en collaboration avec l'Agence du Don en Nature et de Dons Solidaires. Plus récemment, nous avons lancé le programme « FHER Ensemble » visant à accompagner des entrepreneurs sociaux engagés dans la lutte contre l'exclusion et la précarité. Il paraissait ainsi évident pour FHER et ses adhérents de répondre à l'appel lancé par le Ministère des Solidarités et l'ILEC. Nous sommes très attentifs à ces problématiques et continuerons de nous engager pour lutter contre ce fléau. » explique Virginie d'Enfert, Déléguée Générale de la Fédération de l'Hygiène et de l'Entretien Responsable.*

Présentation des actions de l'ANIA :

*« La lutte contre la précarité alimentaire reste, dans ce contexte inflationniste pour les consommateurs, une priorité quotidienne de l'ANIA et des entreprises alimentaires. Partout en France, les dons alimentaires des petites et moyennes entreprises, grands groupes, permettent au réseau des Banques Alimentaires que nous soutenons, de récolter chaque année 15 000 tonnes de produits, soit l'équivalent de plus de 30 millions de repas. Il y a quelques semaines, l'ANIA a immédiatement répondu à l'appel des Restos du Cœur et nos entreprises se sont engagées à se mobiliser massivement pour leur venir en aide au travers de dons financiers ou de produits alimentaires. Notre devoir et d'aider les plus précaires à manger quotidiennement à leur faim en fournissant aux associations des produits variés et de qualité, c'est notre responsabilité de première industrie de France ! » Jean-Philippe André, Président de l'ANIA*



FÉDÉRATION  
HYGIÈNE &  
ENTRETIEN  
RESPONSABLE



#### À propos de l'ANIA :

L'Association Nationale des Industries Alimentaires rassemble 32 syndicats métiers, 6 membres associés et 17 associations régionales, représentatives des 17 372 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le 1<sup>er</sup> secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 198 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 450 803 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation. [ania.net](http://ania.net).

#### Contact Presse :

Benjamin Le Sant, responsable communication, [blesant@ania.net](mailto:blesant@ania.net) – 06 79 88 14 34

#### À propos de la FEBEA :

La FEBEA, Fédération des Entreprises de la Beauté, est le syndicat professionnel des fabricants de produits cosmétiques (parfumeries, cosmétiques, produits d'hygiène, de toilette, produits capillaires). Elle rassemble plus de 300 entreprises, dont 82% de TPE/PME et 67% des entreprises situées en région.

#### Contacts Presse :

Guillaume Bourg, [guillaume@agencethedesk.com](mailto:guillaume@agencethedesk.com) – 06 10 61 62 50

Audrey Peauger, responsable communication, [apeauger@febea.fr](mailto:apeauger@febea.fr) – 06 46 85 16 76

#### À propos de FHER :

La Fédération de l'Hygiène et de l'Entretien Responsable (FHER) représente en France les entreprises qui formulent, fabriquent et commercialisent les produits destinés à laver, nettoyer et entretenir le linge, la vaisselle et l'ensemble des surfaces que ce soit dans les foyers, dans les collectivités, les services de santé ou dans l'industrie. FHER fédère 80 % des entreprises du secteur, TPE, PME ou grands groupes de dimension internationale. Ses 123 adhérents représentent 13 400 salariés avec 95 sites de production en France et génèrent un chiffre d'affaires de 6 Md€.

Contact presse : Solenn Le Breton – [solenn@bearideas.com](mailto:solenn@bearideas.com) / 06 76 63 10 03

#### À propos de l'Ilec L'Institut de liaisons des entreprises de consommation :

L'Ilec regroupe près de cent entreprises fabriquant des produits de marque de grande consommation (PGC), alimentaires et non alimentaires qui représentent 75 % du panier moyen des consommateurs français. La production d'un agriculteur sur deux est achetée par les adhérents de l'Ilec, dont le millier d'établissements, sites de production, de logistique ou tertiaires, représentent 600 000 emplois directs, indirects et induits. [www.ilec.asso.fr](http://www.ilec.asso.fr) Contact Presse : Pressario - Sylvie Vincent – [sylvie@pressario.fr](mailto:sylvie@pressario.fr) - 06 62 76 57 30